

Compte rendu du conseil communal
Mardi 28 novembre 2017 – 19H00

Présents : Jean Luc BOCH - René ALLAMAND - Patrice MEREL – Gérard MONTILLET - Christiane CHARRIERE – Patricia BERARD – Myriam Montmayeur – Stefan Koumanov – Fabienne Astier – Marion Lizeroux – Corine Michelas – Pierre Ougier

Excusés : Séverine BRUN – Evelyne Faggianelli

Absents : Richard Broche – Joël Ougier Simonin – Laurent Astier – Raphaël BAR Ougier

1. Gustave Roussy :

Mme Capucine Blanchoz, M. Mariono Capuono et Mme Perinne sont venues faire la présentation du centre Gustave Roussy, et de la recherche pour des traitements contre le cancer, innovants qui s'attachent à trouver des traitements permettant de traiter toute forme de cancer en permettant au système immunitaire de combattre la maladie ;

Le projet présenté serait sous forme d'un partenariat avec La Plagne, qui valoriserait la pratique sportive qui est l'un des facteurs d'amélioration des conditions physiques des patients et diminue les risques de récidives ;

Le projet consiste à promouvoir les bienfaits de la montagne et des activités de plein air pour les malades du cancer, La Plagne pouvant être la station porteuse et partenaire de Gustave Roussy.

Site internet de La Plagne : clip de soutien

Mise à disposition de salles, stade de slalom,

Le conseil communal trouve que ce projet est intéressant et qu'il présente pour La Plagne un intérêt en termes d'image pour la station. Par contre, ce projet ne peut pas être porté par La commune, mais bien par La Plagne.

Il nécessite donc une étude par l'office du tourisme, habilitée à promouvoir ce type de projet.

Le conseil communal est favorable à l'étude de ce projet par l'office du tourisme.

2. Présentation du projet de Bellecote

Présentation du projet et du devenir de cette multipropriété qui doit en 2024 s'arrêter, ce qui signifie l'arrêt de la commercialisation de 2000 lits (406 logements).

M ROUDIL a été missionné pour travailler sur le devenir de ce bâtiment, et sur sa reconversion, aux fins de relancer la commercialisation de ces lits.

Un groupe de travail a été mis en place, et le CR de ce jour permet de faire un rendu de l'état d'avancement de ces travaux.

Certains grands groupes ont été contactés et font part de leur intérêt.

Points positifs: situation remarquable avec tous les services et prestations sur place, ainsi que le domaine skiable ;

Point négatif : l'aspect architectural qui n'est pas esthétique ;

Un 1er travail de délimitation des propriétés, relevés fonciers ainsi qu'un état du fonctionnement technique ont été réalisés ; puis un travail de recherche des opérateurs potentiellement intéressés a été réalisé, avec un travail prospectif afin d'analyser les demandes des opérateurs intéressés pour les confronter au potentiel de ces bâtiments, dans un réalisme économique commercialisable.

Le prévisionnel financier (étude globale) esquisses + technique : 40 000 euros TTC.

Le conseil communal valide la poursuite de cette étude et l'engagement de 40 000 € TTC à prendre en compte au BP 2018

3. Bar/bowling/baux belle Plagne et place perrière

Pour cette réalisation, il est proposé au conseil communal un amortissement de l'investissement sur 18 ans, avec un loyer fixe mensuel et un % du chiffre d'affaires ;

Pour l'appel d'offres il sera tenu compte des offres mieux-disantes (économiquement les plus avantageuses).

Concernant le loyer existant à Belle Plagne (bowling) il sera tenu compte des m2 en plus. (Voir le CA de Belle Plagne).

Le conseil communal valide la poursuite de la réflexion en ce sens (part fixe + % du CA) pour les appels d'offres lancés, sachant qu'il faudra également tenir compte des conditions économiques du marché.

4. Ordre du jour du conseil municipal

Monsieur le Maire annonce l'ordre du jour du conseil du 04 décembre et désigne les rapporteurs.

5. CR de la commission scolaire

Mme Christiane CHARRIERE fait un retour de la dernière commission scolaire, à laquelle était présent le président de la Cova.

Elle indique que la commission a demandé le vote concernant l'arrêt des TAP et la réorganisation du temps scolaire. Sur les 4 communes déléguées, 3 se sont prononcées pour et 1 s'est abstenue qui souhaite attendre le retour d'un questionnaire envoyé par les parents. La commission s'est donc prononcée sur l'arrêt des TAP pour la rentrée prochaine, la refonte des horaires scolaires fera l'objet d'une réflexion à l'échelle de l'intercommunalité, elle devra en effet tenir compte des transports scolaires.

6. Téléporté

Monsieur le maire fait un retour sur l'étude en cours sur ce projet de téléporté, et fait part de ses craintes quant à l'aboutissement financier de ce projet. En effet, à l'investissement de 25M€ doivent être ajoutés les frais de fonctionnement annuels, estimés à 1.2M€. Sans financements extérieurs, ce projet paraît difficilement viable.

M René Allamand informe le conseil communal que la SAP fera une présentation le 15 décembre, concernant les projets d'investissement en matière d'équipements RM. Pour le moment, les engagements sont tenus, les renouvellements d'équipements se poursuivent. Les informations sont disponibles sur le site de La Plagne.

7. Participation citoyenne

Les flyers sont distribués par les élus avant les réunions publiques organisées la semaine prochaine

8. Questions diverses

Mme Marion Lizeroux demande si la commune peut offrir un pot au FCHT suite à sa labélisation. **Le conseil communal valide cette demande**

M Gérard Montillet souhaite que les demandes provenant de l'office de tourisme soient envoyées en mairie afin d'être validées par les chefs de service.

M Patrice Merel souhaite que les demandes d'animations soient transmises en Mairie en premier lieu, il fait en effet part d'une demande de Tipis au Dou du praz qui a eu l'accord de principe de l'OT et de la SAP sans que la commune soit consultée au préalable. Un point sera fait dans les différentes structures et services pour redéfinir les circuits des demandes.

Mme Fabienne Astier rappelle l'illumination du sapin le 8 décembre à 18h 30, avec vin chaud offert par la municipalité.